



LOGEMENT

VICTOIRE : L'ENCADREMENT DES LOYERS EST DE RETOUR À PARIS !



Supprimée pendant un an et demi,
cette mesure de justice sociale
voulue par les élu·e·s communistes
s'applique à nouveau à Paris
depuis le 1^{er} juillet !

**FAVORISER L'ACCÈS AU LOGEMENT POUR TOU·TE·S À PARIS
POUR RÉDUIRE LE TEMPS DE TRAJET
DE CEUX QUI Y TRAVAILLENT
ÉTAIT UN ENGAGEMENT DE CAMPAGNE
DES ÉLU·E·S COMMUNISTES
SA MISE EN ŒUVRE SE POURSUIT**

Est-ce que tous les nouveaux baux sont concernés à Paris par l'encadrement des loyers, qui entre en vigueur ce 1^{er} juillet ?

IAN BROSSAT : Effectivement, c'est le retour de ce dispositif qui a été appliqué entre 2015 et 2017 à Paris et qui avait permis de stabiliser les loyers parisiens. Il s'agit de lutter contre les loyers les plus abusifs. Il y a par exemple des chambres de bonnes louées à 40 euros, 50 euros le mètre carré. On ne peut pas accepter ça alors que les loyers sont déjà très élevés et rendent difficile le logement même pour les classes moyennes.

La stabilisation des loyers parisiens est-elle vraiment due à l'encadrement des loyers ?

Depuis que l'encadrement des loyers ne s'applique plus à Paris, depuis 2017, les loyers sont repartis à la hausse de manière assez nette. En 2018, il y a eu une augmentation de 3 %. Donc le constat est simple : quand l'encadrement des loyers s'appliquait, ils étaient stables, depuis qu'il n'y a plus d'encadrement les loyers sont repartis à la hausse.

L'encadrement ne s'applique que si le locataire change. Cela ne concerne qu'un cinquième des logements privés. N'est-ce pas un peu long à appliquer ?

80 000 nouveaux baux sont signés chaque année, donc c'est vrai que la mesure met du temps à produire ses effets. Cela dit, ce n'est qu'un élément parmi d'autres dans un dispositif permettant à davantage de personnes de se loger à Paris.

Comment concilier rentabilité pour les propriétaires et accessibilité pour les locataires ?

On a quand même un système qui est devenu un peu fou. Quand on voit le niveau des loyers à Paris, la difficulté d'avoir des loyers compatibles avec les revenus des ménages, on se dit qu'il y a besoin de remettre un peu de rationalité dans tout ça. Le mécanisme de l'encadrement des loyers vise à produire des loyers qui, tout simplement, s'assagissent un peu.

Faut-il demander l'avis des parisiens à ce sujet ?

Je n'ai aucun doute sur l'avis des parisiens. Un sondage BVA montre que 75 % des parisiens sont favorables à l'encadrement des loyers. C'est une mesure plébiscitée. Peut-être qu'il faudra leur poser la question au bout des cinq ans d'expérimentation. Pourquoi ne pas le leur demander par référendum ? J'y suis tout à fait favorable.



APL LES THÉNARDIER AU POUVOIR

Le *Canard enchaîné* vient de révéler la réforme des APL engagée par le gouvernement. C'est un nouveau coup dur. Plus d'un million de familles subiront de plein fouet une baisse des aides, voire une suppression totale.

Une fois de plus, ce gouvernement de Thénardier fait les poches aux familles populaires. La perte de pouvoir d'achat est immense : un milliard d'euros prélevé aux plus modestes. Pour une famille, ce sera 1 000 euros en moins par an, soit presque un smic.

Après des mois de mobilisation sociale, c'est une véritable provocation.

C'est d'autant plus hallucinant que le gouvernement avait lui-même reconnu son erreur, après avoir baissé une première fois les APL en 2017.

Pourtant, deux ans après, Macron s'attaque de nouveau au pouvoir d'achat des familles populaires. N'oublions pas qu'entre temps, les cadeaux aux plus riches se sont multipliés : il est clair que le président des riches mérite plus que jamais son surnom.

Ian Brossat
porte parole du PCF

JE REJOINS LE



NOM

PRÉNOM

ADRESSE

E-MAIL

TÉL

PCF PARIS

2, place du Colonel Fabien
Paris 19  Colonel Fabien

 01 44 83 85 15  

bienvenue@paris.pcf.fr

www.paris.pcf.fr